

M. Allard: Merci, monsieur le président. Je remercie aussi mes collègues. Je vais tenter de terminer dans le plus court délai possible afin de permettre à d'autres députés également de prendre la parole.

Je disais que le chômage affecte surtout nos jeunes de 18 à 25 ans. C'est triste, parce que ces gens sont prêts à rendre d'immenses services à la population. Ils ont tous la formation nécessaire pour apporter à leur tour une contribution au développement du pays, et demain ce seront eux qui auront préparé l'avenir de nos jeunes. Pour ce qui concerne le travail féminin, le taux était de 7.3 p. 100 en août et il est passé à 7.5 p. 100 en septembre dernier.

Monsieur le président, comme les statistiques le démontrent, il s'agit d'un nouveau record de chômage pour le mois de septembre 1977. En effet, le taux réel en septembre a été de 7.5 p. 100, alors qu'il était de 6.5 p. 100 en septembre 1976.

● (1552)

Selon les estimations de Statistique Canada pour la semaine se terminant le 15 octobre 1977, le niveau désaisonnalisé de l'emploi s'établissait à 9,844,000 personnes, soit 19,000 de plus qu'en septembre. Le niveau de l'emploi a augmenté de 24,000 chez les hommes de 25 ans et plus, mais il a diminué de 5,000 chez ceux de 15 à 24 ans. Il n'a pratiquement pas varié chez les femmes de ces deux groupes d'âge.

Alors, monsieur l'Orateur, en terminant, je vous remercie encore une fois de votre attention et j'ose croire que les paroles qui ont été prononcées et qui seront prononcées du côté de l'opposition seront bien accueillies du côté du gouvernement, les députés majoritaires, qui sauront les mettre en application.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, je voudrais prendre quelques minutes pour répondre officiellement à la motion d'opposition présentée par l'honorable député de Rimouski (M. Allard) qui a fait un long exposé sur la situation économique qui prévaut présentement au Canada, et sur les solutions que son parti préconise depuis longtemps quant aux remèdes à apporter aux problèmes économiques auxquels est aux prises une économie moderne.

Évidemment, il est très utile d'avoir des débats comme ceux-là. Nous en avons eu un très long de huit jours consécutifs au mois d'octobre quand la Chambre a repris ses travaux, et comme on le sait, monsieur le président, tout le débat a été centré sur les questions purement économiques. Comme ministre des Finances, étant le principal porte-parole en matière économique pour le gouvernement canadien, j'ai voulu très tôt, au début de l'automne, faire un discours sur la situation économique de façon à pouvoir, comme nouveau ministre des Finances et aussi en tenant compte des nouvelles circonstances qui prévalaient à cause de la situation économique qui n'allait pas comme prévue dans le discours de mon prédécesseur, le député de Rosedale (M. Macdonald), j'ai voulu, dis-je, faire mon propre exposé budgétaire sur l'état de l'économie canadienne. Évidemment, nous avons des problèmes qui sont très bien connus et je n'ai pas à insister sur le fait que le taux de chômage est malheureusement trop élevé. Nous avons aussi un taux d'inflation qui est décevant, mais qui peut s'expliquer. Au moment de mon exposé budgétaire le 20 octobre dernier, nous étions dans une situation décevante. Le deuxième trimestre de l'année, au point de vue de la croissance économique, avait été négatif. Et c'est pourquoi à cette époque, monsieur le président, j'ai présenté cet exposé budgétaire.

Les problèmes économiques sont complexes. Lors de la présentation du budget du député de Rosedale au début de

Situation économique

l'année, il avait prévu une certaine diminution dans le chômage parce que, croyait-il, avec 250,000 nouveaux emplois l'économie canadienne aurait dû connaître une diminution du chômage. Or si nous faisons la révision de cette situation à ce moment-ci, l'économie canadienne pour l'année 1977 au lieu de créer 250,000 nouveaux emplois, selon les données que nous avons aujourd'hui, aura créé 292,000 nouveaux emplois au Canada, ce qui est une performance spectaculaire, c'est-à-dire à peu près 20 p. 100 de plus que les prévisions que l'honorable député de Rosedale avait faites.

Malgré le fait que l'économie canadienne a pu créer 292,000 nouveaux emplois depuis le début de l'année, nous connaissons un taux de chômage un peu plus élevé que prévu. Et tout cela est dû à un phénomène qui ne nous accable pas. Au fait, il est tout à fait logique, dans une société moderne, c'est-à-dire que le taux de la participation des Canadiens dans la force de travail augmente à un rythme beaucoup plus rapide. De plus en plus nous retrouvons dans l'économie canadienne des deuxièmes et des troisièmes salaires dans la même famille, alors que traditionnellement, les femmes, pour parler d'elles en général, restaient à la maison. Maintenant, aussitôt que les enfants vont à l'école, très souvent elles cherchent à rentrer sur le marché du travail.

C'est pourquoi nous nous retrouvons dans cette situation où nous avons créé 292,000 nouveaux emplois depuis le début de l'année, et nous connaissons malgré cela une certaine augmentation du taux de chômage.

Ce qui est intéressant dans les statistiques, par exemple, c'est qu'au mois d'octobre, par rapport au mois de septembre, même si le taux de chômage désaisonnalisé a été de 8.3 p. 100, nous avons constaté que chez les pères de famille, c'est-à-dire ceux qui sont le principal gagne-pain dans une famille, le taux de chômage a diminué de 5.1 à 4.8. Cela veut dire que dans le concept que nous avons en général d'un chômeur, il s'agit d'un père de famille. A ce niveau de chômage-là il y a eu une diminution. En fait il n'y a que 4.8 p. 100—et c'est déjà trop—de pères de famille qui sont sans emploi. L'interprétation que l'on donne au chômage généralement fait référence à cette partie de la force ouvrière qui est en chômage. Mais très souvent aujourd'hui la personne en chômage est la deuxième ou la troisième personne qui a un salaire dans la famille. Il faut reconnaître qu'avec les mesures que cette Chambre a passées au cours des dernières dix années, au moins l'effet économique du chômage auprès de la famille canadienne a été quelque peu diminué. Pensons à l'augmentation des prestations d'assurance-chômage et autres mesures sociales qui sont parfois énormément critiquées par certains secteurs de l'économie, qui disent que ça coûte trop cher. Mais d'un autre côté, ça maintient un certain niveau de revenu dans les familles quand au moins l'un des membres de la famille se trouve à avoir des difficultés à cause du chômage.

Évidemment, la situation dans la province de Québec—l'honorable député de Rimouski et moi-même en sommes des représentants—nous cause de très graves problèmes. Alors qu'au mois d'octobre il y a eu diminution substantielle du niveau de chômage en Ontario, traditionnellement, l'écart entre l'Ontario et le Québec a été généralement très stable. Mais encore dernièrement, soit au mois d'octobre, l'écart s'est accru, ce qui est à mon sens alarmant et n'est évidemment pas étranger à la situation politique tout à fait instable qui prévaut